

Cessons d'avoir peur : Jésus Eucharistie, c'est la miséricorde et l'amour, regardons-le. (*Ami du clergé*, 1907, p. 861).

L'Eglise n'a pas accordé d'indulgence à ceux qui regardent le calice à l'élévation, quoiqu'il soit préférable de le faire. D'ailleurs la piété individuelle pourra faire adopter à chacun quelque oraison préférée. Ce peut être : « Père éternel, je vous offre le sang très précieux de Jésus-Christ, en expiation de mes péchés et pour les besoins de la sainte Eglise (chacun est libre d'ajouter : « pour obtenir la grâce de... » ou « pour le soulagement de l'âme de... ») (100 jours d'indulgences chaque fois, 22 septembre 1817), ou cette autre : Père éternel, par le sang précieux de Jésus-Christ, glorifiez son saint nom selon l'intention et les desseins de son Cœur adorable. » (100 jours d'indulgences, II déc. 1907 — 27 janv. 1908.) *Semaine religieuse de Montréal*, 1912, p. 83).

(A suivre.)

A. CAMIRAND, ptre.

La revision de la Vulgate

De la Nouvelle Revue Théologique (nov. 1911) :

I. — OBJET DE CETTE REVISION

On sait quelle est, au point de vue dogmatique, l'autorité exceptionnelle de la Vulgate. Cette autorité lui vient moins encore de l'approbation que lui a donnée le Concile de Trente que de la raison qui a motivé cette approbation : l'usage qu'en a fait l'Eglise au cours de longs siècles. Quelle que soit la valeur critique de cette version en regard des textes originaux, puisqu'elle était ainsi reçue par l'Eglise, elle ne pouvait rien contenir de contraire à la foi. Elle nous présente donc la parole de Dieu, d'où l'on peut sans aucune crainte d'erreur tirer l'enseignement révélé. On comprend l'intérêt qu'il y a à fixer le texte d'une pareille œuvre.

Depuis le courant de 1907, un travail ardu, relatif à ce texte, a été confié par le Saint-Siège à l'Ordre bénédictin.

En quoi consistera cette revision ?

On pouvait la concevoir selon trois méthodes.

La première consisterait à restituer, dans la mesure du possible, le texte de la Vulgate *tel qu'il est sorti des mains de*